

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux organise, en collaboration avec l'Autorité Nationale du Renseignement Financier et l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, des ateliers d'échanges et de formation au profit des intervenants du marché des capitaux.

Rabat, le 21 juin 2022

L'AMMC a organisé, en présentiel et par visioconférence, en collaboration avec l'Autorité Nationale du Renseignement Financier (ANRF) et l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), des ateliers d'échanges et de formation, destinés aux dirigeants et contrôleurs internes des sociétés de bourse et des sociétés de gestion, portant sur le registre national des bénéficiaires effectifs et les résultats de l'évaluation nationale des risques (ENR).

Ces ateliers qui ont connu la participation de plus de 160 personnes s'inscrivent dans la continuité des actions de sensibilisation réalisées par l'AMMC autour de la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme.

Le premier atelier, a porté sur les modalités d'accès au registre national pour disposer des informations relatives aux bénéficiaires effectifs des personnes morales établis au Maroc. Le deuxième atelier a été consacré à la présentation des résultats du 2^{ème} rapport relatif à l'évaluation nationale des risques, en mettant l'accent sur les résultats relatifs au marché des capitaux et en rappelant aux intervenants l'importance d'intégrer les conclusions de l'ENR au niveau de leur cartographie des risques.

Cette rencontre a été l'occasion également de présenter l'organisation et les attributions de la « Commission Nationale chargée de l'application des sanctions prévues par les Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies relatives au terrorisme, à la prolifération des armes et à leur financement » (CNASNU).



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

www.ammc.ma

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Mme Dania BOUHLAL

E-Mail: dania.bouhlal@ammc.ma

Tél: 07 07 29 19 31